Désamiantage et rénovation globale avec isolation paille

ÉCOLE MARIE CURIE **À CLUNY**

Bourgogne-Franche-Comté, département de Saône-et-Loire (71)
Commune de 4 929 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

2023 — 2025

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier**
4. **Réception des travaux**

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :
Commune de Cluny

Les autres acteurs :
Bureau d'études : A2 Ingénierie
Architectes : bÖ Architectes associés
NOWACKI Construction

Le projet en bref :

- Désamiantage
- Isolation par l'extérieur (murs en bois et paille compressée)
- Renforcement de la charpente
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Rénovation du système électrique

Les points forts :
#matériaux biosourcés #récuperation des eaux de pluie #photovoltaïque

1976
Année de construction du bâtiment

925 M²
Surface du bâtiment

108
Elèves au sein de l'école

54 %
Economie d'énergie visée

2,1 M€
Montant total prévisionnel de l'opération

MARIE FAUVET

Maire de Cluny

Pourriez-vous nous raconter les différentes étapes du projet ?
La rénovation avait historiquement été imaginée comme une reprise de la toiture amiantée. À la suite d'un gros orage en 2022, plusieurs classes ont été endommagées et les averses ont mis en évidence le mauvais état de la toiture. Quand nous avons réfléchi à nouveau au projet, nous avons pensé à une restauration plus globale, car nous voulions aussi que le bâtiment soit plus autonome en termes d'énergie. L'idée était de réfléchir à la fois au confort d'hiver et d'été, car ce vieux bâtiment très vitré provoque un véritable « effet de serre » avec des températures peu agréables pour les élèves et l'équipe éducative.

Nous avons travaillé avec un architecte qui nous a conseillés de reprendre l'ossature extérieure de l'édifice et de refaire l'isolation pour réduire la consommation énergétique de l'établissement. Nous avons coopéré avec les services internes de la communauté de communes et les services de la région en charge de l'écoconditionnalité.

Quelles ont été les différentes sources de financement du projet ?
Nous avons pu recevoir différentes subventions (Région, Etat, Union Européenne). Pour assurer le reste à charge, nous avons fait un prêt avec la Banque des Territoires à taux intéressant. La recherche de financement n'a pas été trop difficile, car nous avons de la chance d'avoir à Cluny des services dédiés aux montages de marchés et aux recherches de subventions.

La bonne idée

Nous avons choisi des matériaux biosourcés, car c'est une volonté de nos élus d'être exemplaires sur toutes les rénovations. Nous avons trouvé cela très intéressant et novateur.

Et demain ?

Notre mandat s'inscrit dans plusieurs autres projets de rénovation, pour une commune plus durable et engagée dans la transition écologique. Le conseil que je pourrais donner aux collectivités souhaitant initier ce genre de projet est de faire appel à un assistant pour la maîtrise d'ouvrage. Nous n'avons pas fait ce choix au départ qui, avec du recul, nous aurait facilité les choses.

Plan **de financement**

Le montant du projet s'élève à 2,1 M€. Il est financé par un prêt d'1 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 644 000€ (123 000€ de la Région dans le cadre du programme Effilogis et 521 000€ de DETR). La commune est également dans l'attente de fonds européens et a autofinancé 456 000€.

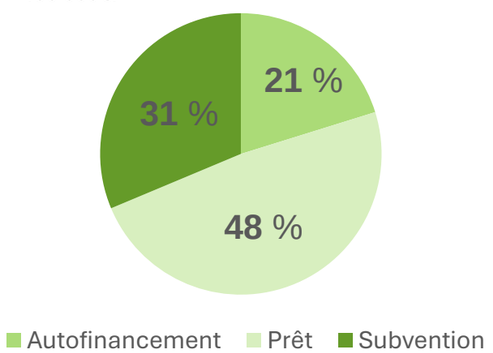

Edu**Radar**
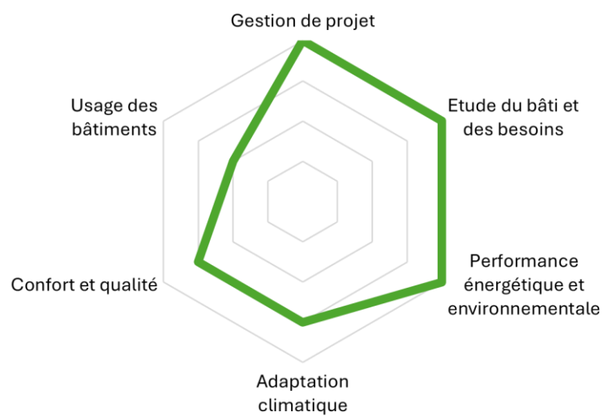
L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.